

Séance publique du 29 mars 2004

Délibération n° 2004-1844

commission principale :

objet : **Election du 37° vice-président de la communauté urbaine de Lyon - Procès-verbal**

service : Délégation générale aux ressources - Service des assemblées

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 mars 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2001-0002 en date du 10 mai 2001 a fixé le nombre des vice-présidents à 37.

Monsieur le vice-président Etienne Tête, élu vice-président le 27 avril 2001 a démissionné. Monsieur le Préfet du Rhône a accepté cette démission des fonctions de vice-président. En conséquence, le conseil de Communauté doit procéder à l'élection du 37° vice-président.

Convoqué le 19 mars 2004, il s'est réuni le 29 mars 2004 à 18 heures et, conformément aux dispositions des articles L 5211-2, L 2122-4 et L 2122-7 du code général des collectivités territoriales et à sa délibération du Conseil n° 2001-0002, a procédé à l'élection d'un vice-président au scrutin secret.

131 conseillers étaient présents, 22 procurations ont été déposées.

Mesdames Bertrix, Dubost, D'Anglejan, messieurs Jean-Christophe Darne, Gandilhon, Deschamps et Fournel ont été désignés comme scrutateurs.

ELECTION DU 37° VICE-PRESIDENT

Le président a ouvert le scrutin.

Il a constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

S'est déclarée candidate madame Vessiller.

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 120,
- à déduire : bulletins blancs ou ne contenant une désignation suffisante : 17,
- suffrages exprimés 103,
- majorité absolue : 52.

Ont obtenu :

- madame Vessiller	54
- madame Nachury	2
- monsieur Barge	1
- monsieur Lelièvre	1
- monsieur Julien-Lafférière	1
- madame Rabatel	20
- monsieur Imbert	2
- madame Dubost	1
- monsieur Duport	1

- monsieur Le Gall	1
- madame Frieh	5
- monsieur Terrot	2
- monsieur Gignoux	1
- monsieur Buffet	1
- monsieur Crimier	6
- monsieur Chapas	1
- monsieur Rousseau	1
- monsieur Barthélémy	1
- monsieur Giordano	1

Madame Béatrice Vessiller ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée 37° vice-présidente du conseil de Communauté ;

Vu ledit dossier ;

Vu le résultat des scrutins ;

DELIBERE

Proclame en tant que 37° vice-présidente madame Béatrice Vessiller.

et la déclare installée dans ses fonctions de vice-présidente.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,